



Assemblée Générale ordinaire

ADULLACT

Compte rendu de séance du
10 juin 2008 à Aix-les-Bains

soit

Un document de 21 pages
incluant le compte rendu (pages 2 à 15)
et
ses annexes (pages 16 à 21)

diffusion :

**aux représentants des collectivités territoriales, des administrations publiques,
des associations et des entreprises, ainsi qu'aux personnes physiques
adhérentes de l'association**

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral

2. Rapport d'activité

- 2.1. Etat des lieux des adhésions
- 2.2. Etat des lieux de la forge ADULLACT
- 2.3. Etat des lieux des groupes de travail
- 2.4. Etat des lieux de participations

3. Rapport financier

4. Rapport d'expertise du Commissaire aux Comptes

5. Approbation des comptes par l'Assemblée Générale

6. Présentation du projet Hephaestos

7. Présentation du projet d'intégration de la forge AdmiSource

8. Relookage de la forge : introduction de la notion de contribution

9. Modification des statuts

10. Présentation du nouveau règlement intérieur

- 10.1. Mises à jour
- 10.2. Présentation et fonctionnement du Conseil des Projets

11. Renouvellement statutaire des membres du Conseil d'Administration

- 11.1. Collège « Associations »
- 11.2. Collège « Enseignement »
- 11.3. Collège « Entreprises »
- 11.4. Collège « Individus »
- 11.5. Collège « Salariés »

12. Questions diverses

ANNEXES

Annexe 1 : Composition du Conseil d'Administration renouvelé le 10 juin 2008

Annexe 2 : Liste des correspondants présents

Annexe 2 bis : Liste des correspondants représentés

Annexe 3 : Graphique de présentation de l'évolution du nombre d'adhérents

Annexe 4 : Tableau récapitulatif des groupes de travail en cours et à venir

Annexe 5 : Compte de résultat 2007

Annexe 6 : Bilan 2007

PREAMBULE

14h35 - M. François ELIE, Président de l'ADULLACT, prononce un mot de bienvenue à l'attention des membres présents et les remercie pour leur participation.

M. Matthieu PIAUMIER, Responsable Administratif et Financier de l'ADULLACT, procède ensuite à l'annonce des pouvoirs ayant été transmis préalablement à la séance et au décompte des membres ayant émargé. Il est constaté que 23 membres sont présents et 32 pouvoirs ont été remis, soit au total 55 voix : le quorum étant situé à 52,25 voix, les conditions sont réunies pour que l'Assemblée Générale délibère valablement.

Après l'annonce de l'ordre du jour de la séance, **M. François ELIE** effectue un rappel sur le modus operandi et la pondération des votes : afin d'éviter l'entrisme et maintenir le poids des collectivités dans les délibérations une pondération complexe est appliquée par collège toutefois, compte tenu des nombreux votes prévus à l'ordre du jour, **M. François ELIE** propose à l'Assemblée Générale de simplifier la procédure en accordant une voix par adhérent.

Vote : oui à l'unanimité

M. Philippe ALLART, Secrétaire de l'ADULLACT et Chargé de mission à la Communauté Urbaine de Lille Métropole, est nommé secrétaire de séance.

RAPPORT MORAL

14h45 - M. François ELIE débute son rapport moral en précisant que l'ADULLACT se situe à un moment charnière de son existence qu'il nomme « la fin du commencement » : après quelques temps difficiles, de nombreux signes montrent que l'association est sur une voie ascendante :

- l'ADULLACT a survécu aux attaques dont elle a fait l'objet, comme en témoigne la confiance qui lui est accordée par la DGME avec la convention proposée pour la fusion des forges AdmiSource et adullact.net
- le modèle client prend le pas sur le modèle éditeur comme en atteste l'intérêt grandissant porté pour la coopérative ADULLACT Projet
- les groupes de travail se réunissent régulièrement et donnent lieu à des développements

M. François ELIE précise toutefois que la situation actuelle est très complexe avec le désengagement perceptible de l'Etat vis-à-vis du logiciel libre. Trois signes forts sont à mettre en relief :

- de plus en plus de modèles économiques s'orientent vers le logiciel libre
- les migrations OpenOffice.org se poursuivent à travers le monde, avec en perspective la migration du poste de travail
- le lancement d'OSOR, la forge européenne sur fonds publics de la Commission Européenne dont l'ADULLACT est à l'origine de l'idée

M. François ELIE rappelle que la fusion des forges a dans un premier temps échoué en 2005 face à l'incapacité de l'Etat à conventionner avec une association. La fusion des forges et l'adhésion de la DGME à l'ADULLACT sont désormais annoncées (Solutions Linux, janvier 2008) dans le cadre de la fin/achèvement du programme ADELE : l'ADULLACT endosse donc une lourde responsabilité.

Le rapport moral se poursuit avec un état des lieux de la communication : l'ADULLACT souffre depuis son lancement d'un déficit de communication et cette carence s'est confirmée en 2007. Les principales raisons avancées sont :

- l'inconvénient que l'ADULLACT soit basée en province
- la complexité du sujet en terme de communication

Enfin, **M. François ELIE** conclut son rapport moral en indiquant qu'il devient important de se conformer aux statuts pour ce qui est de la participation demandée à tous les membres de l'association. En effet, l'adhésion à l'ADULLACT implique statutairement de contribuer aux travaux (par la participation à au moins un groupe de travail). La réalité est autre : ce déficit de contribution n'a pas causé de préjudice dans un premier temps mais il est maintenant temps que tout le monde trouve sa place.

RAPPORT D'ACTIVITE

14h55 - M. François ELIE donne ensuite la parole à M. Pascal FEYDEL, Délégué Général de l'ADULLACT, pour la présentation du rapport d'activité.

Etat des adhésions

14h56 - M. Pascal FEYDEL commente l'état des adhésions 2007 en indiquant une progression du nombre de membres « Collectivités Territoriales », confirmée en 2008 avec presque 20 nouvelles adhésions à juin, une stagnation du nombre de membres « Entreprises » et « Associations », et une baisse du nombre de membres « Individus » faute d'activités dédiées.

<i>Adhérents</i>	<i>Fin 2006</i>	<i>Fin 2007</i>
<i>Collectivités territoriales et Administrations publiques</i>	102	112 (+ 9,80 %)
<i>Entreprises</i>	18	16 (- 11,11 %)
<i>Associations</i>	32	32
<i>Individus</i>	36	25 (- 30,55 %)
TOTAL	188	185 (- 1,59 %)

En 2007, 9 collectivités territoriales ont résilié leur adhésion à l'ADULLACT :

- Conseil Général de Saône-et-Loire
- Mairie d'Auch
- Mairie de Beauzac
- Mairie de Cannes
- Mairie de Grenoble
- Mairie de Pierrefitte-sur-Seine
- Mairie de Toulon
- Mairie de Versailles
- SAN Ouest Provence

M. Pascal FEYDEL indique qu'il s'agit de résiliations non négligeables motivées par le manque fondamental d'intérêt pour les travaux de l'association et l'incapacité à intégrer l'un des groupes de travail proposés.

Il est également précisé que le syndicat mixte MEGALIS Bretagne a adhéré en 2007 au titre de toutes les collectivités de Bretagne : cette adhésion a entraîné la sortie de 6 adhérents antérieurs (Conseil Général des Côtes d'Armor, Conseil Général du Finistère, Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, Ville de

Lamballe, Communauté Urbaine de Brest et Syndicat Interhospitalier de Bretagne) mais une cotisation unique plus importante (28 000,00 €). Cette adhésion a permis de faciliter et d'accentuer l'animation en région Bretagne.

M. Pascal FEYDEL poursuit en détaillant les 25 nouvelles adhésions 2007 :

- 2 Conseils Régionaux
- 4 Conseils Généraux
- 3 Communautés Urbaines, d'Agglomération, de Communes
- 9 Villes
- 4 Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
- 3 Syndicats

Ces nouvelles adhésions font apparaître un phénomène nouveau avec l'adhésion de 4 Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, principalement motivées par les services offerts par l'association et notamment le service de télé-transmission S²LOW.

Le détail des nouvelles adhésions enregistrées depuis janvier 2008 (18) confirme la courbe ascendante annoncée en préambule :

- 2 Conseils Généraux (Bouches-du-Rhône, Seine-Saint-Denis)
- 9 Villes (Beauzac, Béziers, Billy-Berclau, Bras-sur-Meuse, Egletons, Loriol, La Chapelle, Rochefort, Valbonne)
- 2 Communautés de Communes (Sud Ouest Amiénois, Canton de Rumilly)
- 2 Associations de Maires (Loire, Loiret)
- 1 SDIS (Doubs)
- 2 Syndicats (ADICO, SIVOM de Cluses)

M. Pascal FEYDEL conclut l'état des adhésions en présentant les prévisions attendues sur le second semestre :

- 3 Conseils Régionaux (Guadeloupe, Limousin, Picardie)
- 4 Conseil Généraux (Aude, Doubs, Haute-Garonne, Meurthe-et-Moselle)
- 9 Villes (Brétigny, Châteaurenard, Châtillon, Limoges, Maizières-lès-Metz, Nanterre, Pantin, Saint-Michel, Saint-Pourcin)
- 4 EPCI (Orléans, Pays des Ecrins, Sud de Seine, Verdun)
- 2 Centres de Gestion (Isère, Haute-Savoie)
- 1 Syndicat (SMV Oise)

Etat des lieux de la forge ADULLACT

15h02 - M. Pascal FEYDEL présente l'état des lieux de la forge adullact.net :

- 353 projets hébergés
- 3 149 utilisateurs enregistrés
- 15 000 téléchargements par mois
- 480 000 téléchargements depuis son lancement

Les chiffres, et notamment le nombre de téléchargements moyen par mois, indiquent qu'adullact.net est une forge visible sur internet. Toutefois, le nombre de projets hébergés doit être relativisé car seul un tiers de ces projets est réellement actif.

Etat des lieux des groupes de travail

15h04 - M. Pascal FEYDEL présente l'état des lieux des groupes de travail et plus particulièrement celui dédié à l'Archivage Numérique à valeur probante : lancé en février 2008, ce groupe de travail réunit de nombreuses et importantes collectivités et tiendra le 1^{er} juillet 2008 sa troisième réunion. L'analyse fonctionnelle touchant à son terme, les porteurs de projets disposant d'un socle technique opérationnel seront conviés à venir présenter leurs travaux aux membres du groupe de travail, lesquels statueront sur le noyau logiciel retenu pour le projet. **M. Thierry EHRET FRANCK**, Directeur des Systèmes d'Information du Conseil Général des Yvelines, précise que son département a mis en place un système d'archivage s'appuyant sur le protocole DGME/Archives de France. Le système est en phase de test finale : **M. Thierry EHRET FRANCK** précise que le développement sera déposé sur la forge adullact.net et **M. Pascal FEYDEL** conclut en indiquant que la brique libre du Conseil Général des Yvelines sera soumise, au même titre que les autres projets existants, à l'évaluation de l'ensemble des membres du groupe de travail qui décidera de la souche qui servira à implémenter les spécifications produites par le groupe de travail « Archivage Numérique ».

M. Pascal FEYDEL poursuit en présentant le projet « Bus de Signatures » porté lui aussi par le Conseil Général des Yvelines : ce projet consiste en la réalisation d'un outil générique transversal capable de se connecter aux outils métiers via le protocole PRESTO (Protocole d'Echange Standard Ouvert – protocole web d'échange de données interopérables de la DGME). Le Conseil Général des Yvelines a confié la réalisation de son « Bus de Signatures » à la SCIC SA ADULLACT Projet et souhaite s'appuyer sur l'ADULLACT pour faire naître une communauté autour du projet et faire vivre la souche.

M. José GAVILAN, Directeur des Systèmes d'Information du Conseil Général de la Dordogne, profite de l'état des lieux des groupes de travail pour indiquer qu'il est difficile d'identifier les collectivités également membres de l'ADULLACT sur un même secteur géographique et ce afin de mettre en place des synergies. **M. François ELIE** confirme que des progrès importants doivent être réalisés du point de vue de la communication interne tout en relevant que le Syndicat Mixte MEGALIS Bretagne, fédérant l'ensemble des collectivités de Bretagne, a su répondre à cette problématique en relayant sur l'ensemble d'un territoire régional l'information émanant de l'ADULLACT.

M. Jean-Claude FERNANDEZ, adhérent individuel, étaye la présentation des groupes de travail en cours en indiquant que les Conseils Généraux devront prochainement se pencher sur la gestion de la gérontologie. Compte tenu du retard enregistré par la France au plan européen et de la forte demande sur le sujet, il est proposé que l'ADULLACT sollicite ses départements membres pour trouver des synergies.

M. François ELIE poursuit en détaillant les groupes de travail réunis depuis le 1^{er} janvier 2008 :

- 5 février 2008 à Paris, groupe de travail « Gestion des Activités Enfance »
- 6 février 2008 à Paris, groupe de travail « Parapheur Electronique »
- 7 février 2008 et 28 mai à Bobigny, groupe de travail « Archivage Numérique »
- 26 mars 2008 à Montpellier, tests partie « web-delib »

Les groupes de travail suivants seront planifiés courant 2008 :

- Groupe de travail « SOA, Architecture Orientée Services »
- Groupe de travail « Infrastructure et outils décisionnels »
- Groupe de travail « Gestion des Ressources Humaines »
- Groupe de travail « Evolutions S²LOW »
- Groupe de travail « Bus de Signatures »

M. François ELIE s'attarde sur le groupe de travail à venir dédié à la « SOA, Architecture Orientée Services », thématique jugée complexe, en passant la parole à **M. Philippe ALLART**. **M. Philippe ALLART** indique qu'à l'instar de Lyon et Toulouse, la Communauté Urbaine de Lille Métropole a réalisé

une cartographie des services visant à établir une méthode à même de séduire les organes de gouvernance et les développeurs.

Etat des lieux des groupes de travail

15h12 - M. François ELIE présente l'état des participations en 2007 à des manifestations :

- Solution Linux (29, 30 et 31 janvier 2008 - CNIT - Paris La Défense)
- Paris, Capital du Libre (13 et 14 juin 2007 - Palais des Congrès - Paris)
- Festival de la création sur Internet (3 février 2007 - Romans-sur-Isère)
- 18ème Congrès du CoTer Club (19 et 20 juin 2007 - Biarritz)
- Universités d'été RuralTIC (29 et 30 août 2007 - Aurillac)
- Rencontres LandesPublics (25 septembre 2007 - Mont-de-Marsan)
- eGov-INTEROP07 (9, 10 et 11 octobre 2007 - Paris)
- 9ème Rencontre TIC (15 novembre 2007 - Montpellier)
- SMCL (20, 21 et 22 novembre 2007 - Porte de Versailles - Paris)

M. François ELIE fait constater à l'assemblée que les manifestations restent les mêmes d'une année à l'autre toutefois l'ADULLACT devrait être amenée à participer désormais à des forums européens : l'association est effectivement référencée comme précurseur en Europe et un travail d'évangélisation lui sera confiée.

RAPPORT FINANCIER

15h13 - M. François ELIE donne la parole à **M. Pascal FEYDEL** pour la présentation du rapport financier.

M. Pascal FEYDEL présente donc un résultat 2007 quasiment à l'équilibre avec un excédent de 3 041,00 €. Par rapport à 2006, les principales variations concernent une augmentation des recettes de 27,83%, une baisse des aides et subventions de 33,62% avec la fin des subventions FEDER, et une augmentation des charges de 12,60 % conforme à l'évolution des recettes.

	Montant	Variation
Recettes	409 280	+ 27,83 %
Aides et subventions	16 496	- 33,62 %
Produits exceptionnels	10 334	N/S
SOUS-TOTAL	436 110	
Charges d'exploitation	424 561	+ 12,60 %
Charges exceptionnelles	8 508	N/S
SOUS-TOTAL	433 069	
RESULTAT	3 041	

M. Pascal FEYDEL poursuit avec le détail des recettes et des charges, poste par poste :

DEPENSES	CUMUL EXERCICE		
	Prévisionnel	Réalisé	Ecart
achat	8 000	14 361	6 361
locaux	13 440	13 961	521
P et T	3 180	5 611	2 431
frais de dép.	39 600	39 365	-235
frais de pers.	245 520	260 089	14 569
assurances	1 600	2 439	839
honoraires	59 400	75 327	15 927
publicité	3 000	1 670	-1 330
prêt	4 200	11 738	7 538
autre	6 000	8 508	2 508
	383 940	433 069	49 129

RECETTES	Prévisionnel	Réalisé	Ecart
cotisations	362 650	407 030	44 380
stages	8 000	2 250	-5 750
subventions	16 000	16 496	496
autre	0	10 334	10 334
	386 650	436 110	49 460

RESULTAT	2 710	3 041	98 589
----------	-------	-------	--------

M. Georges MAUGUIN, Directeur des Systèmes d'Information du Conseil Régional Rhône-Alpes, souhaite connaître le détail des charges comprises dans le poste honoraire. **M. Pascal FEYDEL** précise que le poste comprend les honoraires du cabinet d'expertise comptable, les honoraires du Commissariat aux Comptes, la sous-traitance de la maintenance de la forge ADULLACT, et la sous-traitance inhérente à la convention ADULLACT – SCIC ADULLACT Projet.

Le détail des recettes montre que l'animation de stages n'a pas généré des recettes conformes aux prévisions. L'assemblée préconise d'élargir l'animation au-delà de la Région Languedoc-Roussillon et de s'appuyer sur MEGALIS pour mutualiser les actions de formation.

M. Pascal FEYDEL conclut en présentant le compte de résultat et le bilan 2007 de l'ADULLACT. Ces documents attestent d'une situation saine et d'une réserve correcte.

RAPPORT D'EXPERTISE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

15h25 - Mme Florence GABRIEL¹, Commissaire aux Comptes chez KPMG Entreprises, prend la parole pour présenter les conclusions de son audit sur les comptes 2007 de l'ADULLACT effectué les 21 et 22 avril 2008.

Tout d'abord, **Mme Florence GABRIEL** déclare être très heureuse de prendre part à cette Assemblée Générale pour cette première mission consécutive à la reprise du dossier par les bureaux KPMG Entreprises de Montpellier. De part sa spécialisation dans le domaine associatif et à la lecture des thèmes portés par les groupes de travail, Mme Florence GABRIEL se félicite qu'il y ait un mouvement de mutualisation des fonds publics de cette ampleur.

Dans le cadre de sa synthèse sur les comptes 2007 de l'ADULLACT, **Mme Florence GABRIEL** rappelle à l'assemblée les missions qui lui sont confiées dans le cadre de sa mission, à savoir un contrôle de régularité et de sincérité des éléments comptables de l'association. L'examen de la conformité des fonds affectés révèle que les comptes sont en adéquation par rapport aux statuts. Mme **Florence GABRIEL** conclut son rapport général en « **certifiant que les comptes sont sincères et réguliers par rapport à la loi française** ».

Mme Florence GABRIEL poursuit en indiquant que la convention de prestations établie le 14 décembre 2007 entre l'association ADULLACT et la coopérative ADULLACT Projet a occasionné une facturation globale pour de 2007 de 49 395,00 € TTC. L'ensemble des détails sont consignés dans le rapport spécial sur les conventions réglementées établi en parallèle du rapport général.

M. Georges MAUGUIN souhaite obtenir un rappel de l'historique et des relations entre l'ADULLACT et la coopérative ADULLACT Projet. **M. François ELIE** précise que la création d'une coopérative avait été actée par le Conseil d'Administration de l'ADULLACT en novembre 2005 dans le contexte du lancement du contrôle de légalité : l'ADULLACT est donc devenue membre fondateur et actionnaire de la coopérative ADULLACT Projet, l'idée étant de créer une structure à même de prendre en charge le développement de logiciel libre, sur la base des spécifications émanant des groupes de travail de l'association, l'ADULLACT se l'interdisant statutairement.

M. Georges MAUGUIN souhaite également savoir si la notion de profit existe au sein d'une coopérative. **M. Pascal FEYDEL** répond par la négative puisque la coopérative ADULLACT Projet s'appuie sur la notion de redistribution : les tarifs de maintenance sont indexés à la baisse sur le nombre croissant de collectivités utilisatrices. En cas d'excédent du compte de résultat, la coopérative a l'obligation statutaire de le réinvestir dans les projets ou de l'affecter à une réserve.

M. Georges MAUGUIN s'interroge sur la capacité de la SCIC ADULLACT Projet de répondre à des Appel d'Offres. **M. Pascal FEYDEL** indique que la coopérative répond effectivement à des Appels d'Offres, et qu'elle parvient à être retenue pour des consultations, comme en attestent le choix du Conseil Général des Yvelines pour la réalisation d'un « Bus de Signatures » ou encore le Conseil Régional de Poitou Charentes pour le déploiement de la solution « i-Parapheur ». **M. Pascal FEYDEL** poursuit en indiquant que ADULLACT Projet répondra à l'avenir de moins en moins à des Appels d'Offres pour se concentrer sur l'animation d'un réseau de distribution.

M. José GAVILAN s'interroge sur légalité juridique pour une collectivité d'être actionnaire de la coopérative et de consulter sur un marché pour lequel répondrait ADULLACT Projet. **M. Pascal FEYDEL** précise qu'une étude du service juridique du Conseil Général de l'Isère confirme la légalité du principe à condition que le représentant de la collectivité au sein de la coopérative ou de l'ADULLACT ne siège pas en commission d'attribution.

¹ KPMG Entreprises - 1567 avenue Albert Einstein - CS 79516 - 34960 MONTPELLIER CEDEX 2
fgabriel@kpmg.fr - Tél. 04 67 99 14 82

M. François ELIE conclut les explications sur le fonctionnement de la SCIC ADULLACT Projet en indiquant que les premières consultations visant à trouver un mainteneur vont être lancées, et en relevant deux bénéfices majeurs des relations entre la coopérative et les éditeurs du marché :

- Les éditeurs participent désormais au développement en libre et appréhendent mieux le modèle économique attaché au bénéfice des collectivités
- La coopérative n'aura plus besoin de répondre à des Appels d'Offres et se concentrera sur la maintenance et la vie des souches.

APPROBATION DES COMPTES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

15h41 - M. François ELIE soumet les comptes 2007 de l'ADULLACT à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Vote : approuvés à l'unanimité

A l'issue du vote, **M. François ELIE** libère **Mme Florence GABRIEL**.

PRESENTATION DU PROJET HEPHAESTOS

15h42 - M. François ELIE débute la présentation du projet Hephaestos en rappelant que l'idée est née en concertation avec **M. Patrick SINZ**, Président d'Ethiqa et Vice-Président de l'ADULLACT : la création d'un repository a ainsi été encouragée auprès des instances européennes ce qui a donné naissance au programme OSOR d'IDABC.

Le programme OSOR a ensuite donné lieu à une mise en concurrence pour laquelle l'ADULLACT a posé sa candidature en s'associant avec Bearing Point, l'University of Kent, et Ethiqa, mais la consultation a finalement été remportée par Unysis et Merit.

L'actualisation du projet Hephaestos consisterait désormais à établir un programme sur 3 ans consistant à organiser une conférence annuelle internationale et à créer une communauté d'acteurs administrant des forges européennes sur fonds publics autour des aspects remontants (bottom up) et de l'ergonomie des forges : cette démarche permettrait recenser les besoins et les bonnes pratiques en vigueur sans empiéter sur ce qui se fait au sein du projet OSOR, et en complémentarité avec lui.

M. Pascal FEYDEL conclut en indiquant qu'une demande de subvention FEDER a été déposée auprès des services du SGAR Languedoc-Roussillon mais que l'instruction reste complexe.

PRESENTATION DU PROJET D'INTEGRATION DE LA FORGE ADMISOURCE

15h46 - M. François ELIE rappelle qu'il y a deux ans la fusion des forges AdmiSource et adullact.net avait été envisagée avec l'ADAE (aujourd'hui SDAE de la DGME) mais que le projet avait été abandonné après neuf mois de travaux, l'Etat s'estimant dans l'incapacité de conventionner avec une association. Toutefois, il y a quelques mois, la DGME est revenue en urgence vers l'ADULLACT pour relancer le projet de fusion, avec en perspective la fin du programme ADELE.

Le calendrier prévisionnel de fusion des forges est ensuite présenté à l'assemblée :

- Mars 2008 : acquisition de nouveaux serveurs hébergés au CITIC 74
- Avril 2008 : installation d'une nouvelle version Gforge plus robuste
- Juin 2008 : relookage

- Juillet 2008 : migration des données d'AdmiSource
- Août 2008 : tests et lancement de la forge unique

M. François ELIE précise à l'assemblée que l'ADULLACT a la chance de disposer dans ses sous-traitants d'un des membres de la « core-team » (administrateur) du projet Gforge en la personne de **M. Roland MAS**.

Concrètement, la fusion des forges se traduira techniquement par la migration des projets et des transformations (relookage et introduction de la notion de contribution, cf. ci-dessous) et pour le visiteur par un filtre en entrée permettant soit d'atterrir soit sur l'ensemble des projets, soit uniquement sur les projets émanant des Administrations et Etablissements dépendant de l'Etat.

RELOOKAGE DE LA FORGE : INTEGRATION DE LA NOTION DE CONTRIBUTION

15h50 - M. François ELIE introduit la notion de contribution en indiquant que la forge, dans son état actuel, est un environnement technique difficile à appréhender par les non-techniciens et plus particulièrement les élus et contribuables. Il semble nécessaire, avec la prochaine fusion, que la plateforme présente un nouveau visage plus accessible et plus lisible pour le visiteur lambda.

Par ailleurs, le relookage intégrera fortement la notion de contribution, le principe étant d'afficher clairement les auteurs et les financeurs d'un code bien précis.

M. Jean-Claude FERNANDEZ souhaite savoir si d'autres associations en Europe ont une démarche similaire à celle de l'ADULLACT. **M. François ELIE** cite en réponse les exemples de l'Espagne (Extremadure) et de l'Europe du Nord, qui lors d'une réunion des experts à Madrid étaient sur cette même ligne : pas de publicité sur les forges publiques, mais de la visibilité pour les contributeurs, publics et privés. **M. François ELIE** poursuit en précisant que des initiatives privées voient également le jour un peu partout autour de forge-place de marchés mais faisant place à de la publicité, et que des forges publiques dédiées au logiciel libre existent partout à travers le monde, même aux Etats-Unis pour les besoins de l'Etat fédéral.

MODIFICATIONS DES STATUTS

15h53 - M. François ELIE expose en préambule les raisons qui conduisent à la mise en œuvre de modifications au sein des statuts de l'ADULLACT :

- malgré les précautions et les anticipations qui ont été prises au lancement de l'association, le temps a passé et certains articles sont devenus obsolètes
- à la faveur de la fusion des forges AdmiSource et adullact.net, l'Etat a sollicité la création d'un siège au sein du Conseil d'Administration

Concernant cette deuxième raison, **M. François ELIE** apporte un éclairage tranché en indiquant qu'il ne s'agira pas d'accorder un siège permanent à l'Etat mais plutôt de donner sa place à chaque type d'administration adhérente et de marquer la différence entre les diverses fonctions publiques.

Ainsi, la principale modification des statuts à mettre en œuvre concerne la séparation de l'actuel collège « Collectivités Territoriales et Administrations Publiques » en trois collèges distincts « Collectivités Territoriales », « Administrations » et « Centres Hospitaliers ».

M. François ELIE liste l'ensemble des articles concernés par une modification :

- Article 4 - changement de siège social
- Article 6 - division du collège « Administrations et Collectivités Territoriales »

- Article 6 - révision de la durée des mandats
- Article 10 - modification de la représentation des collègues
- Article 11 - cas de la vacance
- Article 12 - suppression (phase transitoire)
- Article 15 - démission de fait

Plutôt que de rentrer dans le détail des modifications, **M. François ELIE** propose à l'assemblée de délibérer sur la base de 5 grandes catégories de modifications :

1. le changement de domiciliation de l'association

2. la suppression de l'article 12 sur la phase transitoire qui n'a plus d'objet

3. des simplifications et des précisions

- a. pas de distinction entre membres associés personnes physique et personnes morales,
- b. suppression de l'obligation de convention.
- c. remplaçants pour les personnes morales
- d. quorum (présent ou représentés)
- e. référence au règlement intérieur pour les conditions des votes (cf. AG de Paris 2007)

4. la division du premier collège en trois (collectivités, administrations, hôpitaux)

- a. division proprement dite
- b. représentations des collègues au Conseil d'Administration parmi 13
- c. au prorata du *poids des cotisations* ou du *nombre de membres* des collègues
- d. au moins un administrateur sur les trois premiers collèges si au moins un membre
- e. modifications de formulations consécutives à la division du premier collège
- f. objectifs de l'association
- g. définition des membres actifs
- h. conditions de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire
- i. adaptation des conditions de dissolution (un seul collège peut continuer)

5. la modification de la durée du mandat des administrateurs

L'assemblée valide le principe de vote en fonction des 5 grandes catégories de modifications énoncées.

Changement de domiciliation de l'association

15h58 - M. François ELIE soumet au vote de l'Assemblée Générale le transfert du siège social de l'ADULLACT.

Vote : approuvé à l'unanimité

Suppression de l'article 12 sur la phase transitoire qui n'a plus d'objet

15h59 - M. François ELIE soumet au vote de l'Assemblée Générale la suppression de l'article 12 sur la phase transitoire.

Vote : approuvé à l'unanimité

Simplifications et précisions

16h02 - M. François ELIE soumet au vote de l'Assemblée Générale l'ensemble des simplifications et des précisions à apporter aux statuts. En concertation avec l'assemblée, il est précisé que l'option de pondération des votes en fonction du poids de chaque collège est conservée.

Vote : approuvé à l'unanimité

Division du premier collège en trois (collectivités, administrations, hôpitaux)

16h04 - M. François ELIE soumet au vote de l'Assemblée Générale la division du premier collège en trois, et l'ensemble des adaptations consécutives à la division. Après en avoir débattu, l'assemblée décide de retenir les appellations suivantes pour les trois nouveaux collèges : « Collectivités Territoriales et assimilés », « Administrations et établissements dépendant de l'Etat », et « Etablissements hospitaliers ». Il est par ailleurs proposé que pour ces trois collèges au moins un administrateur soit nommé s'ils comptent au moins un membre.

Pour ce qui est du nombre de sièges restant accordés à chacun de ces trois nouveaux collèges, une discussion s'engage et l'assemblée s'accorde à proposer qu'il soit déterminé au prorata du poids des cotisations (contribution globale). A la question de savoir si les subventions éventuelles compteraient dans cette contribution, il est répondu par la négative : il s'agit bien de la contribution en terme de cotisations.

Vote : approuvé à l'unanimité

Modification de la durée du mandat des administrateurs

16h32 - M. François ELIE soumet au vote de l'Assemblée Générale la modification de la durée du mandat des administrateurs, tous collèges confondus, en l'arrêtant à 2 ans. Cette modification permettrait à la fois de faire tourner d'avantage les mandats pour les trois premiers collèges, mais également de permettre aux autres collèges de s'impliquer d'avantage dans les travaux du Conseil d'Administration.

Vote : approuvé à l'unanimité

PRESENTATION DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR

16h35 - M. François ELIE rappelle que l'esprit général du nouveau règlement intérieur consiste surtout à créer un Conseil des Projets constitué de représentants des Collectivités Territoriales participant aux groupes de travail et d'administrateurs de projets de la forge.

Vote : approuvé à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

16h38 - Avant de procéder au renouvellement, **M. François ELIE** détaille les représentants actuels des collèges concernés par le renouvellement :

Collège « Associations », les administrateurs actuels étant :

- Bernard LANG (AFUL)

- Jean-Jacques HEILAUD (APRONET)
- Benoît MONTESSINOS (SESAMATH)

Collège « Entreprises », les administrateurs actuels étant :

- Patrick SINZ (Ethiqa)
- Olivier FOSSE (BST Consultants)

Collège « Enseignement », les administrateurs actuels étant :

- Gilbert LEGRAND (Collège Lamartine)
- Pierre JARRET (MUTUALIBRE)

Collège « Individuels », les administrateurs actuels étant :

- Jean-Louis BERNARD
- Jean-François BILLAUD

Collège « Salarié », l'administrateur actuel étant :

- Matthieu Piaumier

Renouvellement des représentants du collège « Associations »

Les candidatures déclarées sont les suivantes :

- Bernard LANG (AFUL)
- Matthieu FAURE (ALL)

Vote : élus à l'unanimité

Faute de candidatures déclarées suffisante, un siège reste vacant au sein du collège « Associations ».

Renouvellement des représentants du collège « Entreprises »

Les candidatures déclarées sont les suivantes :

- Olivier FOSSE (BST Consultants)
- Pascal ROUS (ACII)

Vote : élus à l'unanimité

Renouvellement des représentants du collège « Enseignement »

Les candidatures déclarées sont les suivantes :

- Arlette CORBIN (Collège Lamartine de Soissons)
- Pierre JARRET (MUTUALIBRE)

Vote : élus à l'unanimité

Renouvellement des représentants du collège « Individus »

Les candidatures déclarées sont les suivantes :

- Jean-Louis BERNARD
- Wilfrid-René HEIS

Vote : élus à l'unanimité

Renouvellement des représentants du collège « Salarié »

Les candidatures déclarées sont les suivantes :

- Matthieu PIAUMIER

Les salariés avaient fait état de son élection à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

16h44 – Puisque l'assemblée a modifié les statuts, préalablement à la signature de la convention, **M. François ELIE** sollicite en question diverse l'autorisation de l'assemblée pour signer la convention de fusion des forges AdmiSource et adullact.net, et d'adhésion de la DGME à l'ADULLACT. **M. François ELIE** précise que le projet de convention ne peut encore être diffusé pour des raisons de responsabilité et de désignation du signataire habilité par l'Etat : la diffusion du document interviendra au moment de la signature effective.

Vote : oui à l'unanimité

16h48 - Le président, après avoir demandé aux participants s'ils ont des questions et en les remerciant pour leur participation active, clôt l'Assemblée Générale.

François ELIE
Président de l'ADULLACT

Philippe ALLART
Secrétaire de l'ADULLACT

ANNEXE 1 : Composition du Conseil d'Administration renouvelé le 10 juin 2008

Représentants du collège « Collectivités Territoriales et assimilés »

Philippe ALLART	Communauté Urbaine de Lille Métropole
Yannick BOEHMANN	Ville de Sélestat
François DAGNAUD	Ville de Paris
Alain DERVIEUX	Ville d'Arles
François ELIE	COMAGA
Philippe GILLE	Conseil Général du Territoire de Belfort
Hervé GROS	Ville de Longwy
Renaud LAGRAVE	Agence Landaise Pour l'Informatique
François MUGNIER	CITIC de Haute-Savoie
Jean-Christophe NGUYEN VAN SANG	Conseil Général de Moselle
Dominique THERMIDOR	Conseil Général de l'Isère

Représentants du collège « Associations »

Bernard LANG	AFUL
Matthieu FAURE	ALL
1 siège vacant	

Représentants du collège « Enseignement »

Arlette CORBIN	Collège Lamartine de Soissons
Pierre JARRET	Consortium Mutualibre

Représentants du collège « Entreprises »

Olivier FOSSE	BST Consultants
Pascal ROUS	A.C.I.I.

Représentants du collège « Individus »

Jean-Louis BERNARD
Wilfrid-René HEIS

Représentants du collège « Salariés »

Matthieu PIAUMIER

Prochain réunion du Conseil d'Administration : élection des membres du Bureau

Prochaine Assemblée Générale : élection d'un représentant du collège « Associations »

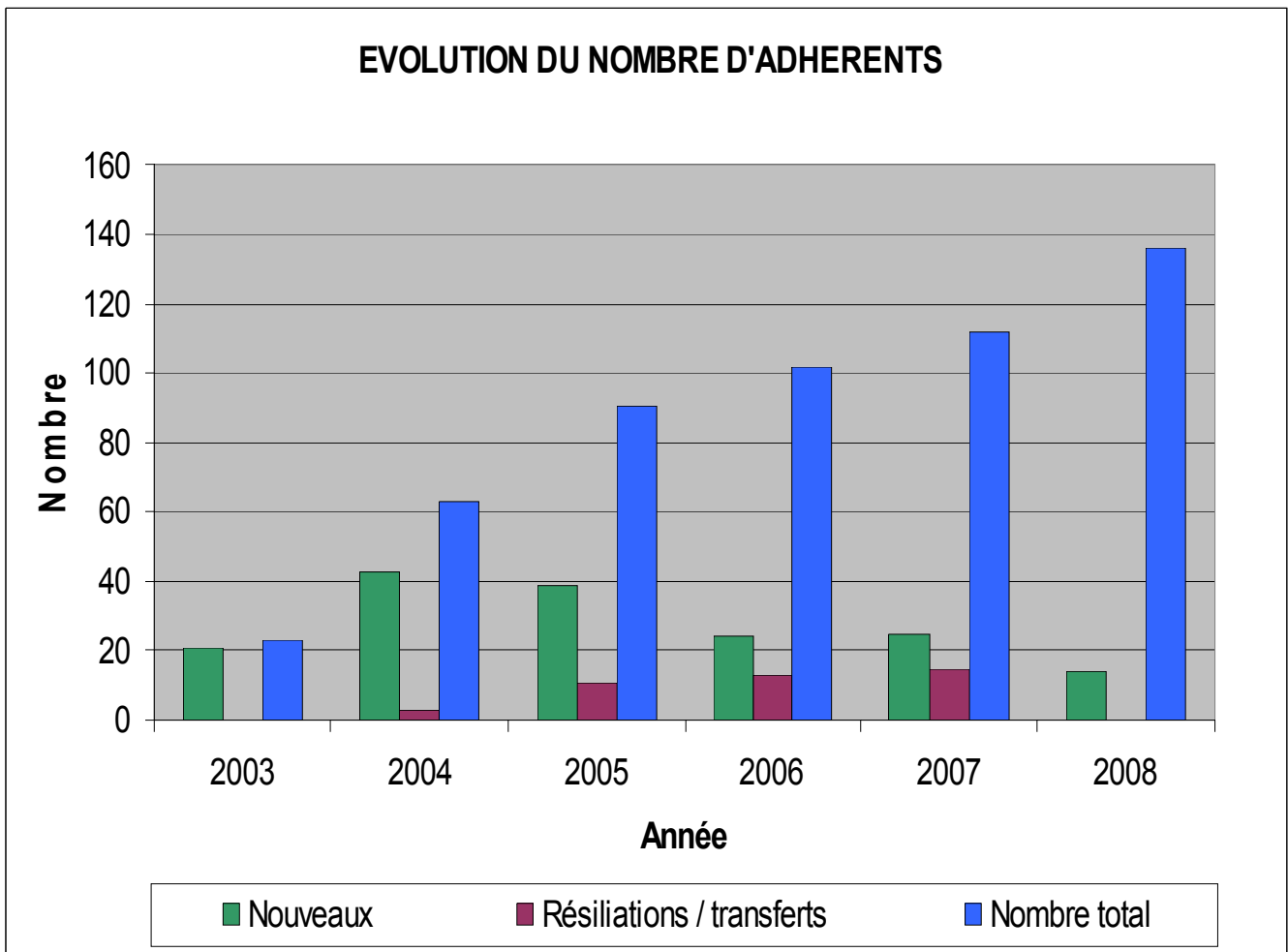
ANNEXE 2 : Liste des correspondants présents (dans l'ordre d'émargement)

Pierre JARRET, Mutualibre	Thierry EHRET FRANCK, Conseil Général des Yvelines
Michel TRENTADUE, Ville de Paris	Georges BISE, AMF de Haute-Savoie
François ELIE, COMAGA	Christelle CARBONNIER, AMF de Haute-Savoie
Wilfrid-René HEIS	Georges MAUGUIN, Conseil Régional Rhône-Alpes
Christian DUMOLARD, Ville de Niort	Jean-Claude FERNANDEZ
Cédric BELLAN, SITPI	Pascal JARRIGE, Conseil Général de Seine-Saint-Denis
Philippe ALLART, CUDL	Jeannine BES, Conseil Général de Seine-Saint-Denis
Matthieu PIAUMIER, ADULLACT	Hervé GROS, Ville de Longwy
Guy FRERY, SIVU des Inforoutes de l'Ardèche	François MUGNIER, CITIC 74
Dominique BLUM, Ville d'Annecy	Olivier FOSSE, BST Consultants
Jean-Michel TEMPOR, Ville de Valbonne	Gilles COURBON, Conseil Général du Rhône
Pascal FEYDEL, ADULLACT	Patrick VALLEE, Conseil Général des Côtes d'Armor
Jacky COIRARD, Conseil Général de l'Indre	Yannick GIQUEL, Conseil Général de la Drôme
Antoine GEORGEVAIL, Conseil Général de la Gironde	Elbane CHEIBANY, Ville de Perpignan
Bruno BOUTTEAU	

ANNEXE 2 bis : Liste des correspondants représentés

Jean-Louis BERNARD	Catherine GUIEN, Ville de Toulouse
Sylvain BLANC, C.C. du Pays de Gex	Pierre JARRET, PSIL
Yannick BOEHMANN, Ville de Sélestat	Patrick JUSTE
Michel BONNEL, Ville de Marseille	Renaud LAGRAVE, ALPI
Christian BORNE	Claude LAMBEY, Ville de Besançon
Michel CAVAILLE, Conseil Régional Poitou Charentes	Eric LE PENVEN, Iounyt Haroeris
Annick CHAMBOLLE, Conseil Régional Aquitaine	Jean-Yves LELANDAIS, Ville de Rouen
P.H. CHARBONNEAU, Conseil Régional Languedoc-Roussillon	Christophe LHARDY, Ville de Bezons
Stéphane CLERCQ, Conseil Général des Pyrénées-Orientales	Benoît MONTESSINOS
Arlette CORBIN, Collège Lamartine de Soissons	Maurice MORETTI, Tempo Consulting
Francis CROS, COGITIS	J.C. NGUYEN VAN SANG, Conseil Général de Moselle
Régis DACHARRY, Ville de Bayonne	Eric PEUGNIEZ, Ville d'Annemasse
Patrick DUMAS, Ville de Molières-sur-Cèze	Jean PEYRATOUT, Scideralle
Matthieu FAURE, ALL	Didier ROUS, ACII
Philippe GILLE, Conseil Général du Territoire de Belfort	Stéphane SERRES
Anne GLOCK, CC. De la Vallée de la Sauer et Pechelbronn	Serge TILLY, Conseil Régional de Lorraine

ANNEXE 3 : Graphique de présentation de l'évolution du nombre d'adhérents



ANNEXE 4 : Tableau récapitulatif des groupes de travail en cours ou à venir

OBJETIFS / REMARQUES	DATE DE PROCHAINE REUNION	NOMBRE DE REUNIONS ORGANISEES	NOMBRE DE COLLECTIVITES PARTICIPANTES	TAUX D'ACTIVITES	STATUT	GROUPE DE TRAVAIL
Définition des extensions fonctionnelles d'un portail existant mis en oeuvre à la Ville de Limoges	Juin 2008	2	5	100%	En cours	Portail de gestion des Activités Enfance
Définition des contours techniques et fonctionnels d'une application d'archivage à force probante.	27 mai 2008	1	4	100%	En cours	Archivage Numérique
Définition des contours techniques et fonctionnels d'un outil de gestion des délibérations	Juin 2008	6	11	100%	En cours	Gestion des Délibérations
Définition des contours techniques et fonctionnels d'un système d'information complet pour les Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées	2ème semestre 2008	6	4	100%	En cours	Maison Départementale pour les Personnes Handicapées
Définition des évolutions fonctionnelles de la version 2	2ème semestre 2008	4	7	50%	En cours	Parapheur Electronique
Définitions des principes de réutilisabilité des développements et d'interopérabilité entre applications	2ème semestre 2008	0	1	25%	A venir	SOA (Architecture Orientée Services)
Définitions d'une architecture s'appuyant sur un état de l'art réalisé par l'ADULLACT	2ème semestre 2008	0	0	25%	A venir	Infrastructures et outils décisionnels
Définition des contours techniques et fonctionnels d'un bus de contrôle et signature XML conformément au cadre réglementaire et normatif en vigueur	Juin 2008	0	1	25%	A venir	Bus de signature
Définitions des évolutions fonctionnelles de l'application AFI-GRH 2.0	2ème semestre 2008	0	0	0%	A venir	Gestion des Ressources Humaines
Définition des contours techniques et fonctionnels de la version 2	2ème semestre 2008	0	0	0%	A venir	Evolutions S'LOW

ANNEXE 5 : Compte de résultat 2007

ADULLACT

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

page 3

Période du 01/01/2007 au 31/12/2007

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2007 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2006 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
		Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services			409 280	100,00	320 185	100,00	89 095	27,83	
Chiffres d'Affaires Nets			409 280	100,00	320 185	100,00	89 095	27,83	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues					40 959	12,79	-40 959	-99,99	
Autres produits			16 496	4,03	24 856	7,76	-8 360	-33,62	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.			425 776	104,03	386 000	120,56	39 776	10,30	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			157 059	38,37	117 921	36,83	39 138	33,19	
Impôts, taxes et versements assimilés			10 591	2,59	11 300	3,53	-709	-6,26	
Rémunérations du personnel			175 468	42,87	164 527	51,38	10 941	6,65	
Charges sociales			69 519	16,99	69 246	21,63	273	0,39	
Dotations aux amortissements			10 985	2,68	11 063	3,46	-78	-0,70	
Dotations aux provisions					3 000	0,94	-3 000	-99,99	
Autres charges			940	0,23	7	0,00	933	N/S	
Total des charges d'exploitation			424 561	103,73	377 065	117,76	47 496	12,60	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 215	0,30	8 936	2,79	-7 721	-86,39	
Produits financiers			4	0,00	386	0,12	-382	-98,95	
Produits exceptionnels			10 330	2,52			10 330	N/S	
Charges financières			226	0,06	106	0,03	120	113,21	
Charges exceptionnelles			8 282	2,02			8 282	N/S	
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS			3 041	0,74	9 216	2,88	-6 175	-66,99	
Participation des salariés									
Impôts sur les bénéfices									
Total des Produits			436 111	106,56	386 386	120,68	49 725	12,87	
Total des Charges			433 070	105,81	377 170	117,80	55 900	14,82	
RÉSULTAT NET			3 041	0,74	9 216	2,88	-6 175	-66,99	
			<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier			3 455	0,84	4 146	1,29	-691	-16,66	
Dont Crédit-bail immobilier									

ANNEXE 6 : Bilan 2007

ADULLACT

BILAN SIMPLIFIÉ

page 2

Période du 01/01/2007 au 31/12/2007

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2007 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2006 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	56 044	31 035	25 009	11,01	17 391	10,22
Immobilisations financières	50 029		50 029	22,02	50 000	29,39
ACTIF IMMOBILISÉ	106 073	31 035	75 038	33,03	67 391	39,62
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	104 565		104 565	46,03	53 545	31,48
Autres créances	3 638		3 638	1,60	3 779	2,22
Valeurs mobilières de placement	46		46	0,02	46	0,03
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	43 063		43 063	18,96	45 344	26,66
Caisse						
Charges constatées d'avance	834		834	0,37		
ACTIF CIRCULANT	152 145		152 145	66,97	102 713	60,38
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	258 219	31 035	227 183	100,00	170 104	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2007 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2006 (12 mois)		
Capital social ou individuel (dont versé :)					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		91 649	40,34	82 433	48,46
Résultat de l'exercice		3 041	1,34	9 216	5,42
Provisions réglementées					
CAPITAUX PROPRES		94 690	41,68	91 649	53,88
Provisions pour risques et charges				3 000	1,76
Emprunts et dettes assimilées		14 500	6,38		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés		72 374	31,86	31 806	18,70
Autres dettes		45 619	20,08	43 649	25,66
Produits constatés d'avance					
DETTES		132 493	58,32	75 456	44,36
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF		227 183	100,00	170 104	100,00